

C O M M U N E D E
CUDR  F i N



RAPPORT DE LA MUNICIPALITE SUR LA GESTION
DE L'EXERCICE 2023

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Conseil communal	4
Composition et organisation au 31.12.2023	4
Suivi des objets traités lors des séances.....	5
Municipalité	6
Répartition des dicastères et délégations	6
Commissions municipales	7
Groupe de travail « zone sportive »	7
Groupe de travail « rénovation des ports »	7
Groupe de travail « jeunes »	7
Réceptions et manifestations	7
Soirée dédiée aux nouveaux habitants	7
Sortie des aînés.....	7
Synthèses par dicastères	9
Dicastère de Richard Emmenegger	9
Administration	9
Contrôle des habitants - bureau des étrangers.....	11
Finances.....	11
Forêts.....	12
Sports et culture	13
SDIS BROYE-VULLY.....	13
Police	14
Dicastère de Christine Carrel.....	16
Police des constructions et autres travaux du service technique	16
Développement.....	17
Bâtiments faisant partie du patrimoine immobilier.....	23
Location des salles.....	24
Dicastère de Jean-François Milliet.....	25
Voirie	25
Déchetterie.....	25
Epuration	26
Réseau d'eau	27
Cours d'eau.....	27
Routes.....	27
Point de rencontre d'urgence (PRU)	28
Dicastère de Jean-Luc Amiet	30
Camping.....	30
Mobilité	30
Ports.....	31
Tourisme.....	32
Concessions	33
Paroisses.....	33
Cimetières.....	33
Dicastère de Pierre Roth.....	34
Mesures sociales et santé publique	34
Ecoles.....	36
Parascolaire	37
Naturalisations	38
Groupe de travail Jeunes.....	Erreur ! Signet non défini.
Abréviations	39

INTRODUCTION

La Municipalité arrive à mi-parcours de son mandat. Elle s'est fixée des objectifs ambitieux et peut être satisfaite des projets déjà réalisés : Le bâtiment de la crèche et parascolaire, la route d'accès du Chablais, le déplacement du terrain d'entraînement du football avec la création du parking de 145 places, équipé de 8 bornes de recharge électrique, la gare routière pour les bus scolaires et les bus de ligne Ins - Avenches, la piste cyclable jusqu'à La Sauge, avec l'installation d'une conduite d'eau qui alimentera bientôt les bâtiments de ce secteur, auparavant desservi par Witzwil.

Les bâtiments communaux, soit la tour et sa chapelle, le four banal, l'ancien collège, la villa de l'ancienne gendarmerie et l'hôtel de ville, entre autres, ont été repeints.

Nous avons également été à l'écoute de la jeunesse en créant un espace socio-culturel dans un local de l'ancienne école.

Concernant les infrastructures et aménagements sportifs et de détente, deux tables de ping pong en béton ont été mises à disposition à la plage de Cudrefin, le sable du beachvolley a été remplacé et la création d'un espace de fitness urbain et Street Workout viendra tout prochainement compléter cette zone.

Au niveau de l'administration, il est à noter que nous avons eu plusieurs mouvements au niveau du personnel. Afin de suivre l'évolution informatique, un nouveau logiciel ERP a été mis en place. Par ailleurs, plusieurs règlements ont été revus.

Nous allons poursuivre notre mission avec des projets tout aussi ambitieux, tels que la rénovation du port du camping, la réfection de l'électricité dans le camping, de l'éclairage public ainsi que la réfection de la route de Vallamand. Champmartin se verra doté d'une nouvelle conduite d'eau ainsi que d'un câblage pour améliorer la télécommunication et l'accès à Internet.

Enfin, nous compléterons l'aménagement de la zone sportive avec le projet de création d'un nouveau bâtiment englobant une deuxième salle de gymnastique avec des équipements sanitaires, un local avec atelier pour la voirie, qui aujourd'hui abrite son matériel dans six lieux différents. Cela permettra d'optimiser le travail de la voirie, d'une part et celui de la conciergerie et des employés du camping, d'autre part. Une caserne de pompiers s'intégrera également au projet, où il sera possible de regrouper ce qui aujourd'hui est dispersé sur trois sites différents.

La réalisation de ce nouveau bâtiment implique de devoir déplacer le terrain d'entraînement et de créer un nouveau terrain de football.

Il va sans dire que ces projets ambitieux ne pourront voir le jour qu'avec le soutien et la confiance que vous nous avez accordés jusqu'à présent.

Je terminerai en remerciant mes collègues de la Municipalité ainsi que les membres du Conseil communal pour leur engagement et leur disponibilité. Tout cela n'est possible qu'avec une équipe dynamique et très motivée !

Cordialement.

Le syndic Richard EMMENEGGER

Le présent rapport complète celui des comptes et vise à apporter des informations complémentaires au suivi des objets et à la gestion des projets.

COMPOSITION ET ORGANISATION AU 31.12.2023

Membres du bureau

Président	:	SURDEZ Bertrand
1er vice-président	:	BONNY Alain
2e vice-président	:	BECK Pierre-Alain
Secrétaire	:	BECK Mélinda
Scrutateurs	:	SCHAFFER Yannick BECK Cyril
Scrutateurs-suppléants	:	BAUMANN Fabien LANGUETIN Annelise
Huissier	:	RICHARD Arnaud

Commission de gestion

BAUMANN Fabien
BURNIER Gurvan
MAEDER Pascal
SALZMANN Romain
SCHWARZ Olivier

suppléants

COTTING Grégory
REICHENBACH Marc

Commission des finances

BAUMANN Sylvain
GATTLEN Didier
GROSSU Alexandre
HEINIGER Arnaud
PFISTER Roland

suppléants

BECK Cyril
MENTHA Alexandre

Commission de recours en matière d'impôts

BONNY Alain
ETTER Florian
ZANINI Hervé

Commission de l'aménagement du territoire

BONNY Alain
QUIRICI Nicolas
REICHENBACH Marc
SCHNEITER Fabrice
VASSAUX Lionel

suppléant

ZANINI Hervé

Délégations auprès des associations intercommunales

ARPEJE

BECK Mélinda
COTTING Grégory
MENTHA Alexandre
SCHWARZ Olivier
STAUFFER Pascal

Suppléants

LANGUETIN Annelise
ROULIN Claude

ABV

GATTLEN Didier
RICHARD Christian
ROULIN Claude

Entente Les Savoies

COTTING Grégory

SDIS

GATTLEN Didier
Suppléants
REICHENBACH Marc

EBBV

BAUMANN Fabien
Suppléants
MAEDER Pascal

SUIVI DES OBJETS TRAITES LORS DES SEANCES

- En 2023, le Conseil communal s'est réuni à cinq reprises, soit les 26 janvier, 25 mai, 29 juin, 26 octobre et 7 décembre, pour traiter 14 préavis. Les séances ont eu lieu à la halle polyvalente.

N° préavis	Objet	Décision	Etat
61-2023	Crédit d'investissement – création d'un parking, d'une gare routière et des aménagements y relatifs	Accepté	En travail
62-2023	Crédit d'investissement – zone de dépose	Accepté	En travail
63-2023	Crédit d'investissement – paroi anti-bruit	Accepté	Réalisé
65-2023	Crédit d'investissement – Participation communale au projet « RC 503-B-P Cudrefin – La Sauge – Réfection de la RC, construction d'une piste cyclable bidirectionnelle, d'arrêts de bus et d'un système de gestion de la grande faune » et pose d'une conduite d'approvisionnement en eau potable du secteur La Sauge	Accepté	En travail
66-2023	Crédit d'investissement – achat de génératrices	Accepté	Réalisé
67-2023	Crédit d'investissement – adaptation de l'informatique communale	Accepté	En travail
68-2023	Crédit d'investissement – création d'un fitness urbain (Street Workout)	Accepté	En travail
69-2023	Création d'une association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Basse Broye / Vully	Accepté	Réalisé
70-2023	Rapports sur la gestion et les comptes 2022	Accepté	--
71-2023	Arrêté d'imposition 2024	Accepté	Appliqué
72-2023	Règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique	Accepté	Appliqué
73-2023	Budget 2024	Accepté	Appliqué
74-2023	Crédit d'investissement - Berge du Lac de Neuchâtel au camping : Protection et développement des roselières lacustres, création d'un cordon boisé et protection contre l'érosion de la berge	Accepté	En suspens
75-2023	Crédit d'investissement - étude pour la rénovation des installations électriques et augmentation de la puissance d'entrée au camping	Accepté	En travail

- La suite donnée au traitement des préavis précités fera l'objet de communications au Conseil communal.
- Depuis la délivrance de l'autorisation octroyée le 10 mai 2012 par le Conseil communal, 49 droits de superficie ont été prolongés jusqu'en 2060, dont 2 en 2023.

REPARTITION DES DICASTERES ET DELEGATIONS

Noms	Dicastères	Délégations
EMMENEGGER Richard Syndic	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration ▪ Finances ▪ Environnement ▪ Sport et culture ▪ Sécurité publique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SDIS Broye-Vully (codir) ▪ ORPC ▪ GFBV ▪ ARBV (Comité exécutif) ▪ COREB (Comité exécutif) ▪ Association des ambulances de Morat ▪ Délégué communal à l'ASLC ▪ Association de la Grande Cariçaie (Codir)
CARREL Christine Vice-syndic 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bâtiments ▪ Police des constructions ▪ Urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ARPEJE
MILLIET Jean-François Vice-syndic 2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux publics ▪ Domaines ▪ Voirie ▪ Epuration ▪ Eau potable ▪ Cours d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ABV (codir) ▪ SDIS Broye-Vully ▪ CCSPA-Payerne ▪ EBBV (codir)
AMIET Jean-Luc Vice-syndic 2023-2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tourisme ▪ Ports ▪ Camping ▪ Mobilité ▪ Eglises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offices du tourisme régionaux ▪ Sous-commission information et accueil du public de la Grande Cariçaie ▪ La LNM Navigation SA ▪ Entente Les Savoies (funérarium) ▪ Coopérative Les Savoies
ROTH Pierre Vice-syndic 2024-2025	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation ▪ Jeunesse ▪ Affaires sociales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ARPEJE (codir) ▪ ARAS BROYE-VULLY

- En 2023, 45 séances municipales ont eu lieu, en règle générale, le mardi soir.
- Diverses séances de travail particulières et des audiences ont également réuni des membres de l'exécutif pour traiter des sujets relevant de dicastères spécifiques.
- Chaque conseiller-ère municipal-e représente, par ailleurs, la Commune au sein de diverses associations locales ou régionales.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Les groupes de travail constitués par la Municipalité afin de la seconder dans la préparation de certains dossiers particuliers sont composés des membres ci-dessous. Leurs activités sont reprises dans les dicastères respectifs.

Groupe de travail « zone sportive »

EMMENEGGER Richard - municipal responsable

BONNY Alain – PFISTER Roland – RICHARD Christian – CYVOCT Christelle – BUTHEY Marc – MAEDER Pascal

Groupe de travail « rénovation des ports »

AMIET Jean-Luc – municipal responsable

ROTH Pierre - municipal

BUTHEY Marc – KLUVERS Alain – SCHNEITER Thierry – BOCSKEI Georges

Groupe de travail « jeunes »

ROTH Pierre – municipal responsable

OSPEL Laurence (directrice de l'arpeje), VARELLA Demetrio (animateur socio-culturel, arpeje) – GAILLARD Vincent (animateur de rue, Fondation Cherpillod), FLUECK Noémie (travailleuse sociale, Fondation Cherpillod) – SYDLER Helen (ASLC) – FAVRE Méline et MOULIN Mathieu (société de Jeunesse) - BUTHEY Marc – STAUFFER Pascal

RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS

Soirée dédiée aux nouveaux habitants

Les 9 et 16 mars 2023, la Municipalité a reçu les personnes ayant élu domicile à Cudrefin en 2020, 2021 et 2022. Les réceptions ont eu lieu à la halle polyvalente, où les invité·e·s ont pu faire connaissance avec les représentant·e·s des Autorités communales et découvrir les nombreuses activités offertes par les sociétés locales. Une présentation des sapeurs-pompiers a également été dispensée.

Sortie des aînés

Sur les 215 personnes invitées à la manifestation du 15 septembre 2023, 69 se sont inscrites. Au programme : visite du Musée suisse des fruits et de la distillation sur le site Ô Vergers d'Ajoie de Porrentruy.



Synthèses par dicastères

Chaque membre de la Municipalité présente ci-après une synthèse de la gestion de son dicastère en 2022.

DICASTERE DE RICHARD EMMENEGGER

Administration

- Communication

Les informations communales ont été dispensées régulièrement via les canaux de communication tels que les bulletins « tout-ménage », le site Internet www.cudrefin.ch et la page officielle [Facebook](#).

Une nouvelle charte graphique a été élaborée et sera appliquée officiellement dès le 1^{er} janvier 2024. Le nouveau logo se décline en deux versions.

L'une est destinée aux échanges protocolaires,

CUDR  **FiN**
ÉCHAPPÉE NATURELLE

C O M M U N E D E
CUDR  **FiN**

tandis que l'autre est plutôt dédiée aux communications orientées vers le tourisme.

- Informatique

La mise en place du nouveau logiciel de gestion intégré (ERP) permet à la Commune de Cudrefin d'avoir un meilleur contrôle sur ses finances et plus de visibilité sur certains services. Le système de contrôle interne (SCI) instaure des procédures pour chaque tâche, ce qui assure qu'en cas de maladie/accident/départ toute personne reprenant le travail puisse le faire de manière facile et autonome.

Communal.ch s'articule autour des logiciels standards suisses Abacus et Innosolvcity, qui couvrent les domaines nécessaires à une gestion efficace et rationnelle d'une commune :

- Abacus pour la partie financière (comptabilité financière, débiteurs, créanciers, salaires).
- Innosolvcity pour les aspects contrôle des habitants, bâtiments/logements, et facturation.

- Personnel communal

- L'effectif du personnel communal se compose de 24 employé·e·s au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (CDI), soit 18.29 ETP + des employé·e·s au bénéfice d'une rétribution à l'heure (*). En résumé : 9 nouveaux engagements et 4 fins d'activité.
- Trois personnes ont reçu une prime pour ancienneté.

Le tableau ci-après fait état du taux d'occupation du personnel au 31.12.2023.

Services	ETP
Administration	7.1
Administration générale	1.2
Secrétariat municipal	1.4
Bourse communale	1.4
Contrôle des habitants	0.9
Service technique	2.0
Informatique	0.2
Service de la voirie	5.0 + (*)
Routes	3.0
Déchetterie	1.5 + (*)
Parcs, plages et promenades	0.5
Service de la conciergerie	2.59
Camping	2.6 + (*)
Service administratif	1.1
Gardiennage	1.5
Réception + nettoyage	0.0 + (*)
Ports	1.0 + (*)
Service administratif	0.5
Garde-port	0.5 + (*)
Surveillance des parkings	0.0 + (*)

- Apprentissage

Le service de la voirie a accueilli un apprenti agent d'exploitation. Sa formation s'étalera du 21 août 2023 au 31 août 2026.

- Partenariat avec la Fondation Mode d'emploi

La Fondation Mode d'emploi est un organisme auquel la Direction générale de l'emploi et du marché du travail (DGEM) a confié la mission de placer des personnes formées et motivées souhaitant réintégrer le marché du travail dans le cadre d'un programme d'emploi temporaire (PET).

Les participants sont considérés comme surnuméraires et sont placés pour une durée maximale de 6 mois. Les salaires et les charges sociales sont entièrement assumées par l'assurance-chômage.

La Municipalité a accepté de collaborer avec cette fondation et c'est dans le cadre de ce partenariat qu'elle a accueilli un stagiaire, entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2023.

Les tâches qui lui ont été confiées étaient en lien avec différents travaux administratifs, tels que l'élaboration de conventions, la mise à jour de diverses listes de travail, etc. et ont été accomplies à l'entière satisfaction de la Municipalité.

Contrôle des habitants - bureau des étrangers

Arrivées

117 arrivées ont été enregistrées en 2023, soit -26 qu'en 2022.

Départs

144 départs ont été effectués en 2023, soit -26 qu'en 2022.

17 naissances

14 décès = +3habitants

Nombre d'habitants au 31.12.2023 : 1'878

Selon la statistique cantonale, 2 habitants de plus, le faible écart (1 personne) est dû à des facteurs découlant de dossiers étrangers non pris en compte par le canton au moment de la statistique.

Naissances

17 bébés (12 garçons et 5 filles) sont nés en 2023, soit -2 qu'en 2022.

Décès

14 personnes (10 hommes et 4 femmes) sont décédées en 2023, soit +10 qu'en 2022.

Nombre de dossiers étrangers envoyés au SPOP en 2023

179 dossiers (+ 11 par rapport à 2022) ont été transmis au Service de la Population à Lausanne, dont 62 (- 8 par rapport à 2022) demandes de renouvellement d'autorisation de séjour ou d'établissement.

Mutations

604 mutations (-121 par rapport à 2022) ont été réalisées par le contrôle des habitants. (arrivées, départs, mariages, séparations, divorces, partenariats enregistrés, naissances, décès, reconnaissances de paternité, chgt d'adresse)

Cartes d'identité

85 demandes de cartes d'identité (- 9 par rapport à 2022) ont été réalisées à Cudrefin.

(Source : rapport du 27 mars 2024 d'Ariane Deschamps, préposée au contrôle des habitants)

Finances

Le rapport sur les comptes décrit dans le détail l'état des finances communales.

Forêts

- Groupement forestier Broye-Vully - GFBV

Au total, le GFBV gère et entretient 2'010 hectares de forêts publiques dans la Broye vaudoise et fribourgeoise ainsi que dans le Vully, dont les 78 ha des propriétés forestières cudrefinoises.

Sur l'ensemble de l'année, 2 assemblées générales ont eu lieu, les 03.05.2023 et 29.11.2023. Les communes de Cudrefin, Delley-Portalban et Faoug ont œuvré en tant que commission financière pour la vérification des comptes 2022. Pour le prochain exercice, Gletterens remplacera Cudrefin, commune sortante. Le budget 2024 a été adopté lors de la dernière assemblée de l'année.

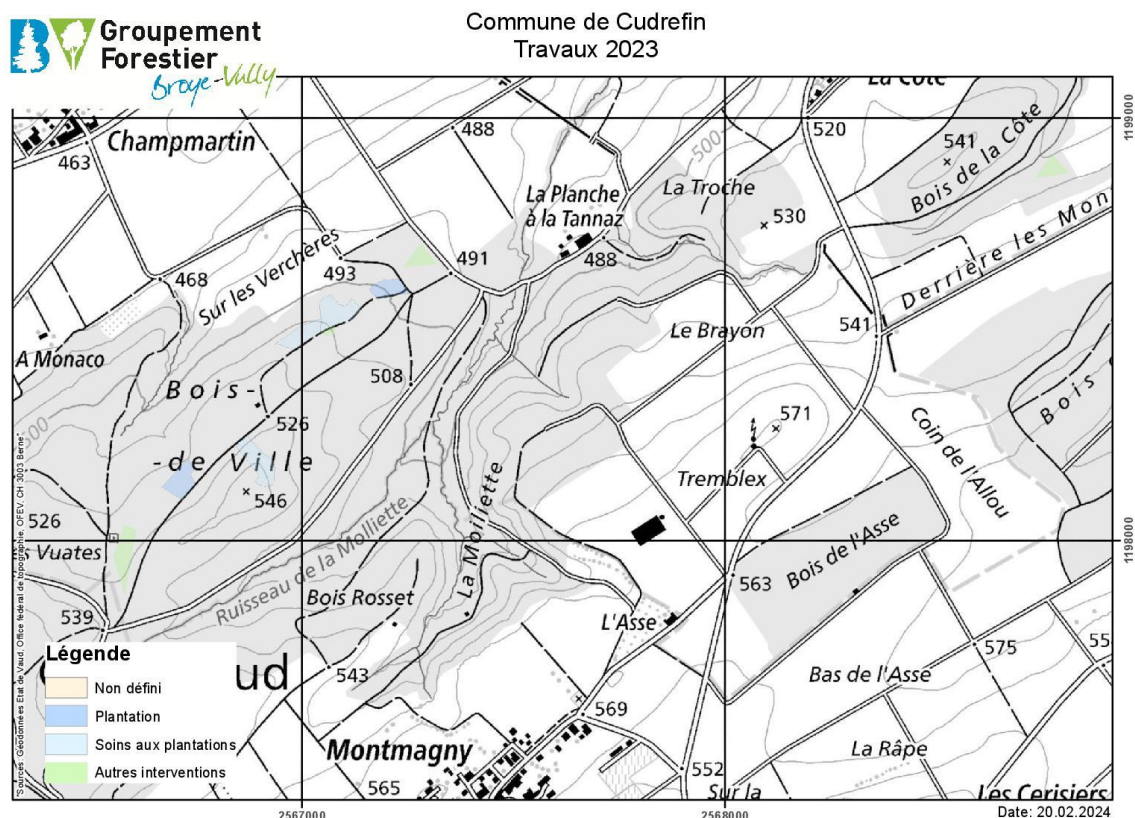
La première plantation des écoles a eu lieu le 24 mars 2023, avec 2 classes (55 élèves) de Cudrefin. Une collation a été offerte par la Commune aux participants.

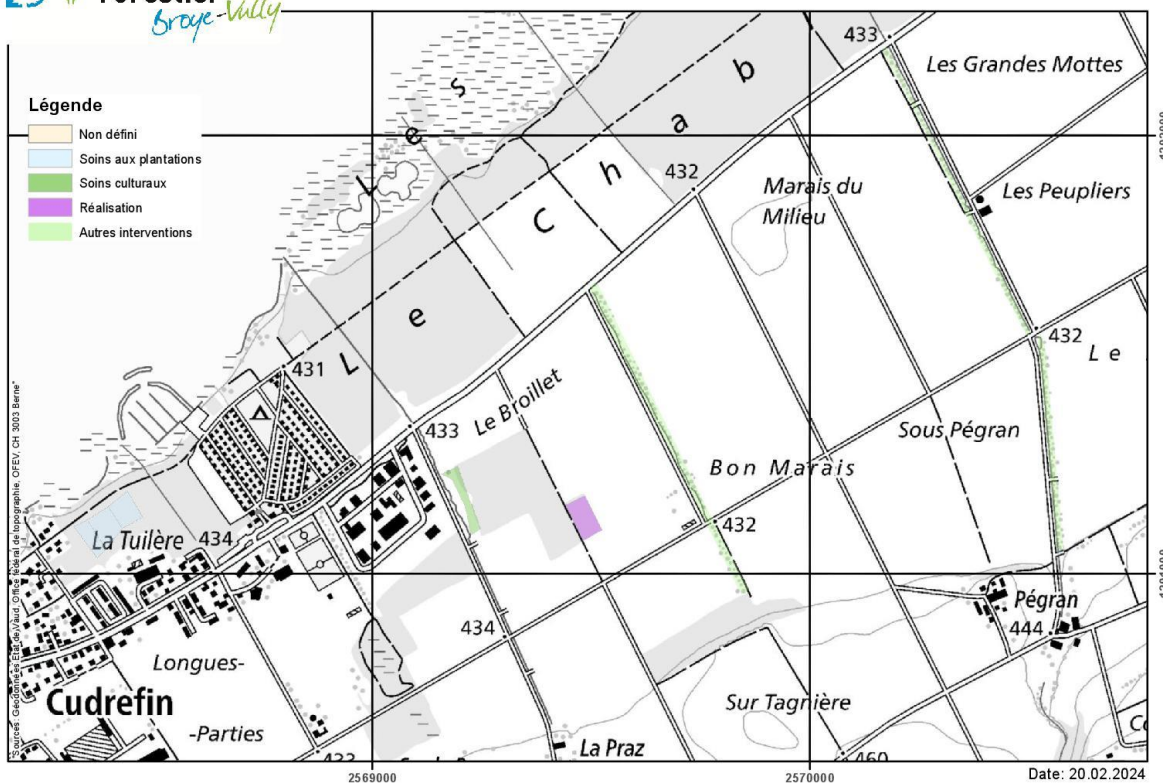
Un projet de parcours VTT en forêt a été discuté entre le groupement forestier, le service cantonal concerné et les Commune de Vully-les-Lacs et Cudrefin. La suite des opérations consistera en la mise à l'enquête du trajet et la constitution de servitude avec les propriétaires de forêts touchés par le projet.

Le site www.broye-vully.ch a été créé pour fournir des informations aux usagers de la forêt, aux propriétaires privés mais aussi aux collectivités publiques partenaires.

Les plans ci-après illustrent la gestion des forêts communales.

Séances : 2





- ASLC

La subvention aux sociétés locales a été renouvelée.

Sports et culture

Suite à l'octroi du crédit pour la réalisation du Street Workout, les engins ont été commandés. Leur installation a dû être différée au printemps 2024, en raison des contraintes liées à la météo.

SDIS BROYE-VULLY

<https://www.sdis-broye-vully.ch/>

17 communes font partie de cet organisme intercommunal, qui compte plus de 200 sapeurs-pompiers. Le projet de la nouvelle caserne à Payerne occupe une grande partie des réflexions et se concrétisera ces prochaines années.

Participation par habitant : CHF 37.36.

Séances : 15

Protection civile

<https://orpc-avenches.ch/region-broye-vully/>

La montée des eaux due aux intempéries du 13 au 20 décembre 2023 a généré la mobilisation de l'Etat major de conduite (EMCC), lequel a dirigé l'ECA, le SDIS BROYE-VULLY, la PCi et les syndicats des Communes concernées. Cela a permis de mettre en place l'aide nécessaire à la population.

(Point de rencontre d'urgence – PRU : voir dicastère de Jean-François Milliet)

Séances : 3

Police

Les séances trimestrielles permettent des échanges constructifs et assurent une bonne collaboration entre la Gendarmerie vaudoise et les quatre communes de l'enclave.

Séances : 4

- **Vandalisme et incivilités**

Le nombre d'actes de vandalisme a sensiblement diminué par rapport à 2022. Les stores du collège ont néanmoins été endommagés et des déprédations ont été occasionnées aux décorations pascales des fontaines.

Certains jeunes ont été convoqués avec leurs parents pour être entendus sur les comportements d'incivilités (bruit et littering) qui leur sont reprochés. Des amendes leur ont été infligées.

- **Contraventions de compétences communales**

L'installation de l'application OM Police, de la société OM Computer SA, permet la gestion des amendes émises avec des codes QR.

Le rapport 2023 du surveillant des parkings indique les chiffres suivants :

Contrôles des parkings publics communaux

Les contrôles ont débuté le 17 avril 2023 et se sont terminés le 26 octobre 2023. Pendant cette période, 115 contrôles ont été effectués et 722 amendes à CHF 40.00 ont été distribuées.

Contrôles des parkings privés communaux (intérieur du camping)

Les contrôles ont débuté le 21 mai 2023 et se sont terminés le 1er octobre 2023. Pendant cette période, 16 contrôles ont été effectués et 28 amendes à CHF 20.00 ont été distribuées.

Pour les infractions à la loi sur la circulation routière (LCR), la majorité des contrevenants règlent immédiatement l'amende, sans frais. Si tel n'est pas le cas, une ordonnance pénale est établie pour la notification de l'amende.

En 2023, 2 ordonnances pénales ont été notifiées pour des infractions au Règlement de police (trouble de l'ordre public et de la propreté de la voie publique).

- **Règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique**

Dans son application, ce règlement et ses directives, gère la distribution des autorisations offrant aux résidents ou autres ayants droit la possibilité de stationner sur le domaine public en dehors des règles ordinaires prévues par le règlement de police communal ou la loi sur la circulation routière (LCR).

Réunion des syndics de l'ancien district d'Avenches

Entre 4 et 5 fois par an, les syndics des 4 Communes se réunissent afin non seulement de trouver des synergies communes et ainsi diminuer certains coûts, mais aussi d'échanger des idées et s'entraider en cas de besoin.



COREB

<https://coreb.ch/>

La Commune est représentée au sein de l'ARBV, association membre de la COREB. Celle-ci a pour but de soutenir et encourager les entreprises, les communes et les installations broyées afin de favoriser un développement régional harmonieux et durable.

Cet organisme réunit les acteurs des différentes entités de la région afin de trouver, notamment, des points de convergence.

Séances : 12 séances de Comité + AG

Association de la Grande Cariçaie

<https://grande-caricaie.ch/>

Nommé en fin d'année au Comité directeur comme représentant des Communes vaudoises, avec 6 représentations prévues par année.

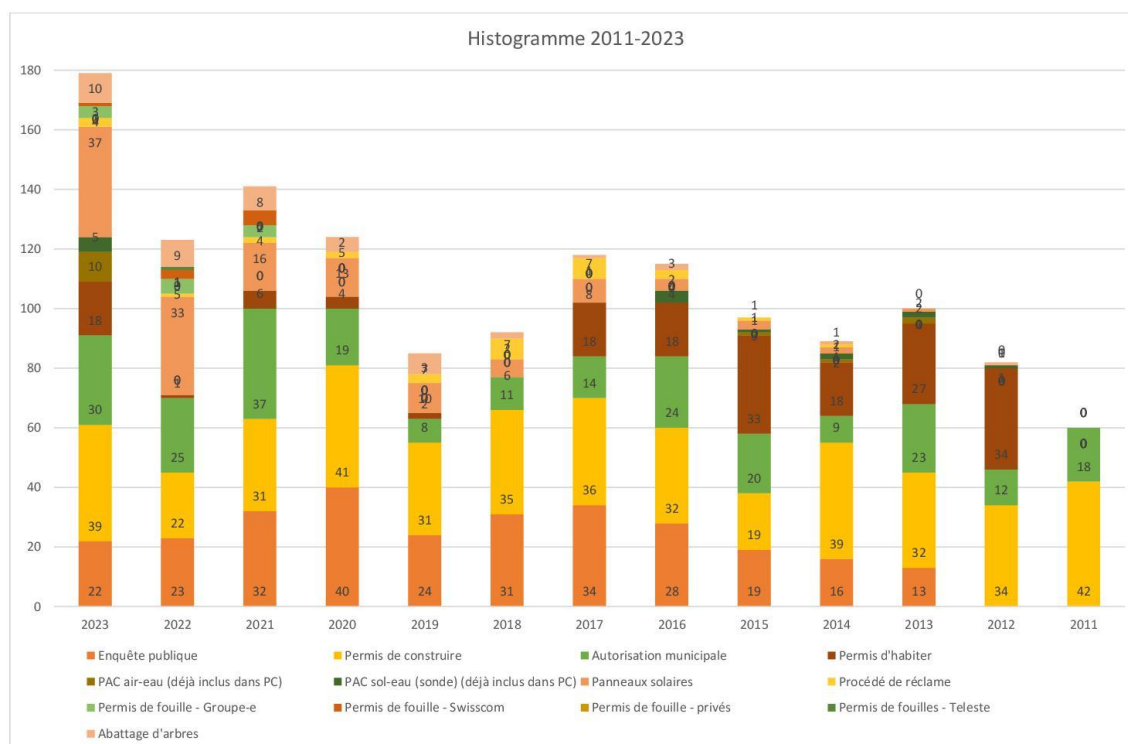
Autres représentations diverses

- UCV : AG + 1
- GT zone sportive : 1 séance
- Grande Cariçaie : 2 assemblées
- Participation à 2 séances de travail concernant le projet de lutte contre l'érosion au camping
- Présentation swiss safety center (sécurité travail – place de jeux – places de parc)
- Visite du Conseil d'Etat
- Rencontre des syndicats et députés du district
- Rencontre avec la DGTL pour le PACom

Police des constructions et autres travaux du service technique

Récapitulation des demandes de permis et d'autorisations en 2023	
Enquêtes publiques	22
Permis de construire	39
Autorisations municipales	30
Permis d'habiter	14
Panneaux solaires	37
Procédés de réclame	3
Permis de fouille	28
Autorisations d'abattage	10

L'histogramme ci-après offre une vision graphique des travaux réalisés entre 2011 et 2023.



(Source : documentation du service technique)

Développement

- PACom

Consécutivement aux déterminations préalables des services cantonaux, le PACom a fait l'objet d'adaptations destinées à sa mise en conformité. Une information publique a été mise sur pied, le 24 août 2023, soit juste avant la période de mise à l'enquête, qui a eu lieu du 26 août au 24 septembre 2023.

54 oppositions ont été formulées durant l'enquête publique. Afin de déterminer la marge de manœuvre de la Municipalité pour leur traitement, un entretien avec la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a été fixé au 9 janvier 2024. Les auditions des opposants pourront suivre, au début de 2024.

Bâtiments

- Projet de garderie + UAPE

Comme prévu, la remise du bâtiment a eu lieu le 28 juillet 2023 et les clés ont pu être confiées à l'arpeje le 7 août 2023.

Le sondage réalisé auprès de la population et du personnel de l'arpeje a permis de baptiser le bâtiment du joli nom de « La Ruche ».

La journée « portes ouvertes » du 18 août 2023 a offert à la population l'opportunité de découvrir une première fois les locaux, inaugurés officiellement le 7 octobre 2023.

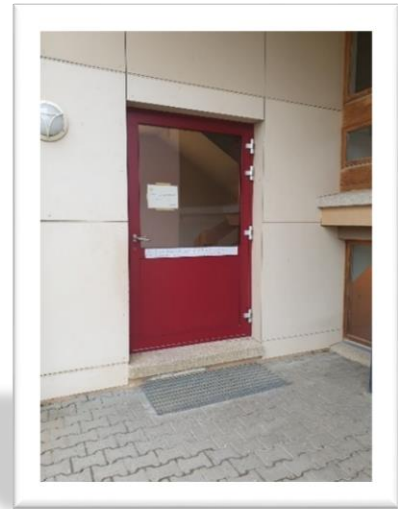
Pour mener à terme ce projet, 10 séances de commission de construction et 34 séances de chantier ont été nécessaires.



- HALLE POLYVALENTE

Ponçage et lustrage du revêtement en bois de la scène.
Achat de 100 matelas et coussins pour les abris PC.

Remplacement de la porte côté ouest.



- Nouveau plan de fermeture

Profitant de la construction du nouvel édifice garderie + UAPE, la Municipalité a initié un nouveau plan de fermeture des bâtiments communaux. Il permettra de regrouper les moyens d'ouverture des locaux et d'en contrôler les accès.

Les premiers cylindres touchés par cette nouveauté sont ceux de la nouvelle crèche-parascolaire et de la halle polyvalente.

Système de fermeture		Articles	
Commune de Cadrefin		Libé	Libé
Plan de fermeture		Plan de fermeture	Plan de fermeture
Code: Stru		Code: Stru	Code: Stru
FONCTION UTILISATEURS		POSITION	POSITION
POSITION		POSITION	POSITION
PPG	0000-000	X	X
PP - Groupe	1x	X	X
Municipalité	2x	X	X
Technique		X	X
PP Crèche - Technique		X	X
Crèche		X	X
PP collège - Concorde		X	X
Élémentaire		X	X
PPS		X	X
Élémentaire		X	X
PP Gymn. Technique		X	X
Juvenesse		X	X
Club Pentathlon - Musique		X	X
Gymn Cadet		X	X
Club Tennis et Badminton		X	X
Tennis - Kin-Ball Club		X	X
Théâtre		X	X
Laternes		X	X
SAJ		X	X
Salle Conférence	tbody	X	X
Salle grande 3 portes		X	X
Cuisine 4 portes	tbody	X	X
Salle assemblée 3 portes		X	X
PC Cadrefin - Pous		X	X
PC Cadrefin - For		X	X
PC Cadrefin - Bouette		X	X

- VILLA COMMUNALE (chemin de Pégran)



Isolation et changement du chauffage



FOUR DE MONTET

Rafraichissement des façades

- TOUR ET CHAPELLE



Rafraichissement des façades et du passage.

- ANCIEN COLLEGE

Avant



Après



Rafraichissement façade ouest

- STAND DE TIR

Réfection des murs intérieurs et des volets



- CAMPING – BATIMENT DE LA RECEPTION

Avant



Après



Remplacement de la baie vitrée et porte d'entrée

Avant



Après

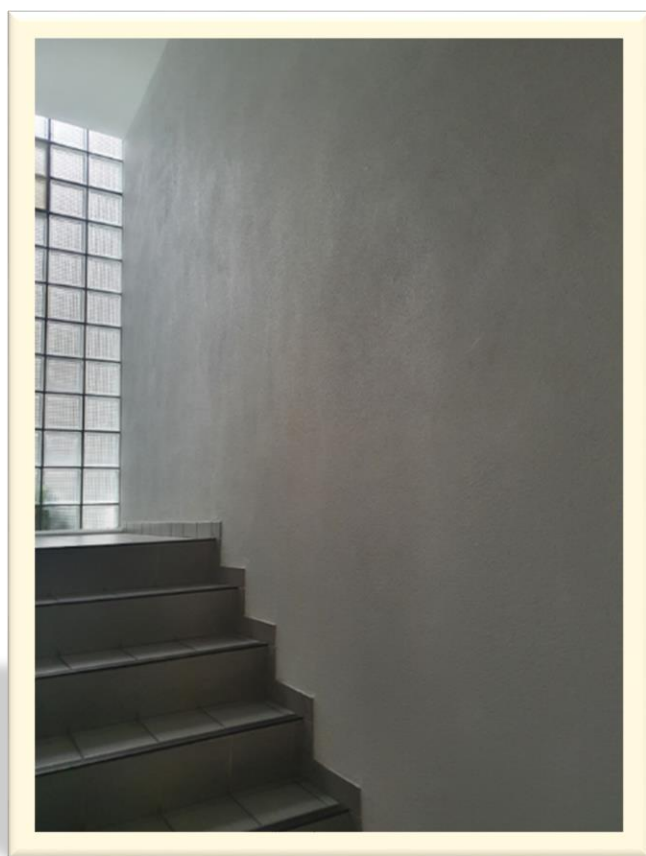


Réfection de la salle de bain de l'étage

- PAVILLON DU CAMPING



Remplacement des volets et jalousies



- MAISON DE COMMUNE

Rafraichissement des murs de la cage d'escalier.



Pose de panneaux photovoltaïques (frigo + clim)



Remplacement de la porte battante anti-feu du hall du restaurant

Bâtiments faisant partie du patrimoine immobilier

Halle polyvalente - Maison de Commune - Capitainerie - Buvette du port - Sanitaires publics du port - Pavillon du camping - Maison du camping - Blocs sanitaires du camping - Refuge forestier - Maison communale de Champmartin - Bâtiment de la voirie - Ancienne station de pompage - Local SDIS au bord de la Moillettaz - Garage du SDIS - Tour de l'Horloge et Chapelle - Stand de tir - Buvette du football club - Four banal - Poids public - Villa communale - Ancien collège - Collège « La Rose des Vents » - Hôtel de Ville – Garderie et UAPE « La Ruche ».

Location des salles

La location des salles communales passe désormais par la plateforme :



location-salles.ch

(cliquer sur l'image)

Elle est accessible au travers du site Internet communal, comme illustré ci-dessous :



- Locations en 2023

- Refuge du Bois de Ville : 69 locations
- Pavillon du camping : 66 locations
- Halle polyvalente (sans distinction des locaux) : 73 locations (dont 58 locations gratuites par des sociétés locales, des services communaux ou des organismes intercommunaux).

Représentations diverses

- ARPEJE : 2 séances
- PACom : 4 séances
- Rencontre avec la DGTL pour le PACom
- Visite du Conseil d'Etat

Voirie

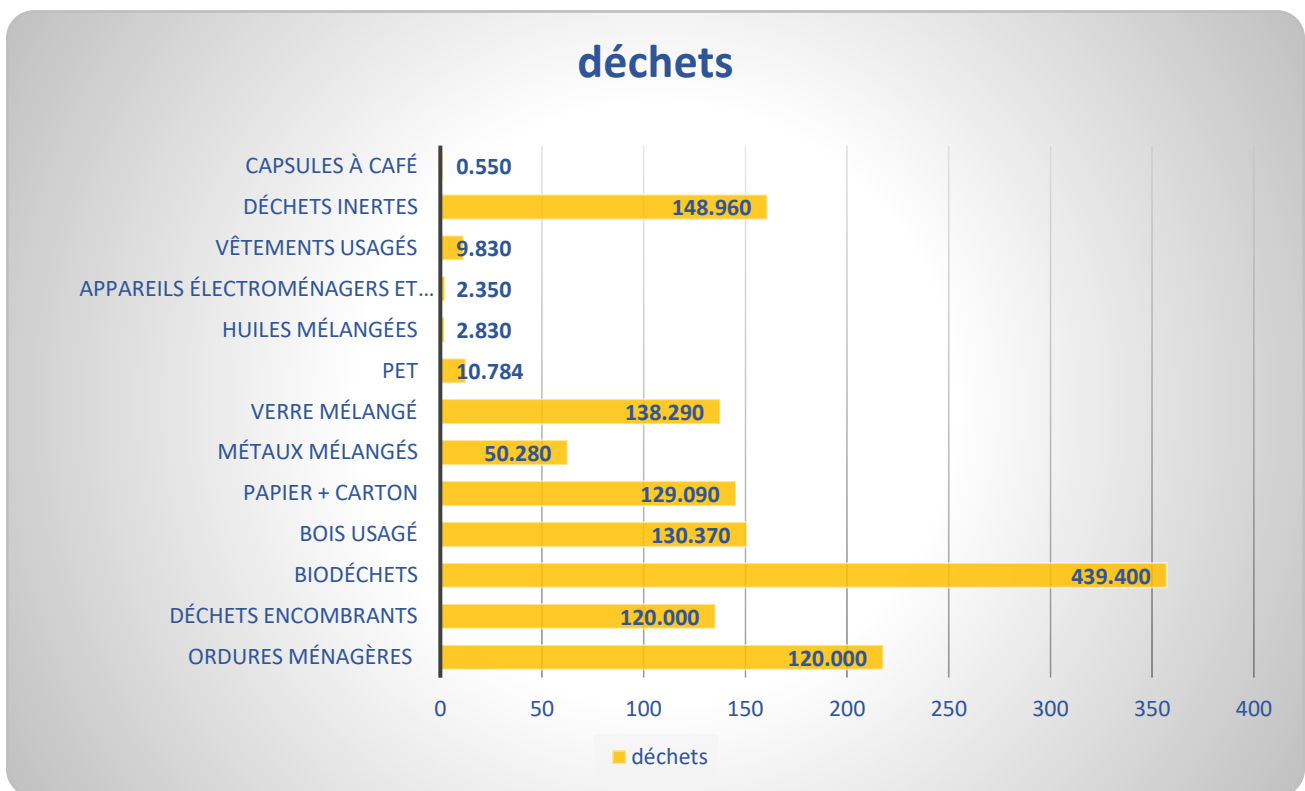
L'effectif du service de la voirie a été complété, depuis le 21 août 2023, par un apprenti qui entreprend une formation de 3 ans.

Déchetterie

- Deux nouveaux agents assurent le service de déchetterie, le mercredi après-midi et le samedi matin.
- Le gazon est dorénavant séparé du compost pour être directement acheminé à la ferme Vully Energie de la famille Amiet et transformé en biogaz.

- Statistique des déchets collectés

Le tableau ci-dessous illustre les déchets collectés en 2023, à Cudrefin, en tonnes :



- Opération Coup de balai

Cette action a été organisée, le 18 mars 2023, par la Municipalité et a permis de ramasser les déchets jetés le long des chemins et dans les forêts.

Le matériel (sacs poubelles, gants et véhicules) a été mis à disposition des 17 participant·e·s, avec qui la Municipalité a partagé le café-croissants du matin et le repas de midi, au Pavillon du camping.

Epuration

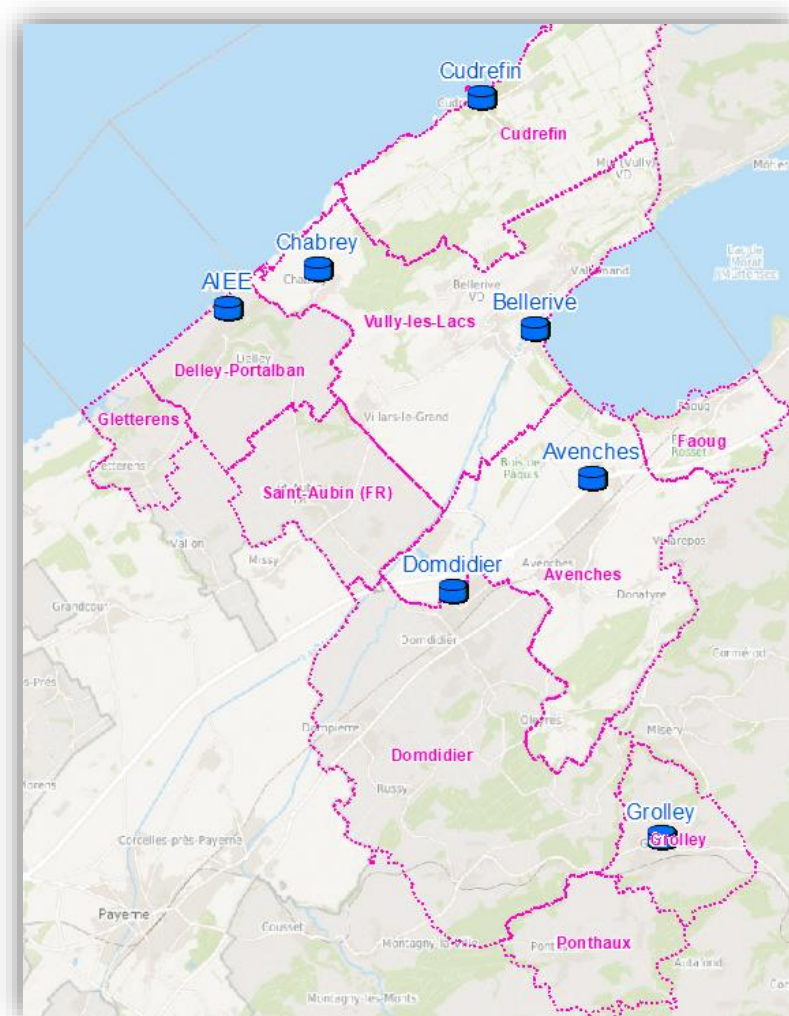
Les automates ont été remplacés et donnent toute satisfaction.

Deux génératrices de 40 KVA ont été acquises afin d'assurer le maintien du fonctionnement de la station d'épuration et des stations de relevage des eaux usées du camping et de la zone artisanale, en cas de pénurie d'électricité prolongée.

- Régionalisation de l'Epuration Basse-Broye / Vully

les communes d'Avenches, de Belmont-Broye, de Cudrefin, de Delley-Portalban, de Faoug, de Gletterens, de Grolley, de Ponthaux, de Saint-Aubin et de Vully-les-Lacs ont créé l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région Basse-Broye/Vully (EBBV). Les statuts de cette nouvelle entité ont été approuvés par les Autorités législatives de chaque commune (Cudrefin : le 25 .05.2023) ainsi que par les Conseils d'Etat fribourgeois (26.09.2023) et vaudois (01.11.2023).

La séance constitutive a eu lieu le 29 novembre 2023 et a permis la mise en place des organes de gestion (comité de direction, assemblée des délégués, commission financière) et de doter l'association des compétences financières nécessaires à la réalisation et à l'exploitation des infrastructures régionales de transport et d'épuration des eaux usées.



Plan des communes du périmètre de régionalisation et leurs STEP

L'avancement de cet important projet a occasionné 10 réunions du Codir.

Réseau d'eau

La conduite d'eau permettant l'alimentation en eau du secteur La Sauge a été intégrée au chantier de réfection de la route cantonale et création de la piste cyclable bidirectionnelle (voir ci-après).

- ABV

Le dossier relatif à la conduite depuis Condémines sur Champmartin est en voie de finalisation et pourra très prochainement être soumis à l'enquête publique.

Le bureau exécutif de l'ABV s'est réuni à 9 reprises.

Cours d'eau

L'étude pour la sécurisation des ruisseaux de Montet et de la Moillettaz a été finalisée. La Municipalité pourra s'y référer pour définir les travaux à réaliser sur ces cours d'eau.

Routes

- Projets routiers

Les chantiers en cours sont en voie d'achèvement et se déroulent, jusqu'ici, sans problèmes majeurs.

- **Réfection RC 503-B-P Cudrefin -La Sauge, piste cyclable et conduite d'approvisionnement en eau potable**

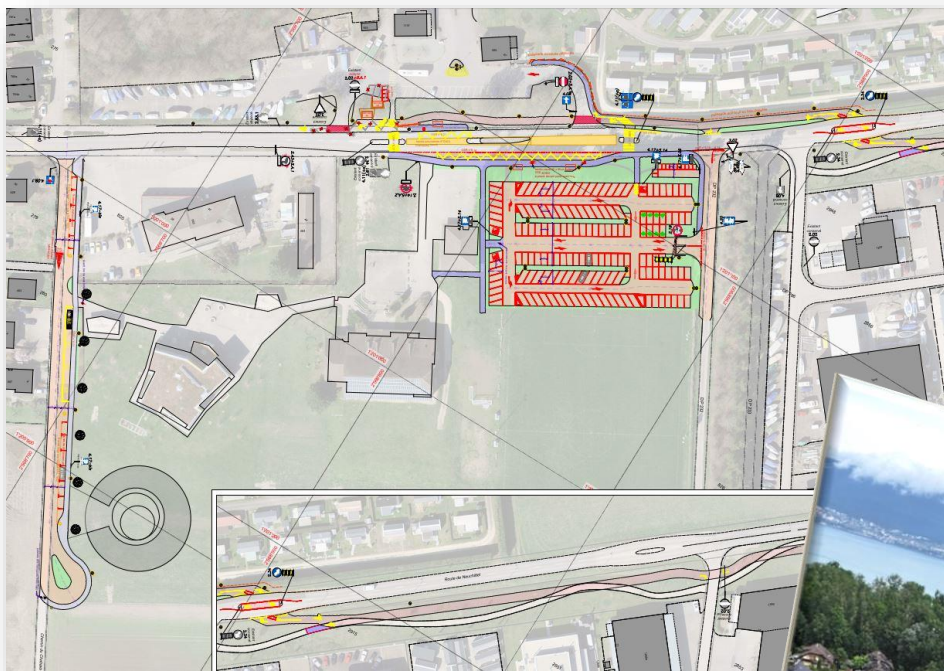
Dans le cadre de ce chantier, en plus de la piste cyclable, le carrefour de La Sauge a été réaménagé.

La réception provisoire des travaux routiers a eu lieu le 3 octobre 2023. La vérification finale aura lieu en été 2024, après la réalisation des derniers travaux et la pose de la couche de roulement.

La conduite d'eau potable a été posée. Sa mise en fonction interviendra en 2024.



- Parking, gare routière, zone de dépose et paroi anti-bruit



Le chantier a débuté le 20 mars 2023 par le tronçon du Chablais avec l'objectif de rendre le chemin praticable dès la rentrée scolaire. C'est chose faite.

La gare routière a également été réalisée, ainsi que le nouveau parking de 145 places, englobant 7 emplacements de recharge pour voitures électriques et un espace destiné au chargement des vélos électriques.

La remise finale du chantier est prévue pour le début de l'année 2024.

Point de rencontre d'urgence (PRU)

Dans la gestion de la crise énergétique, les communes ont la responsabilité de mettre en place des points de rassemblement d'urgence (PRU) où la population pourra trouver des prestations essentielles en cas de rupture de l'approvisionnement électrique ou de défaillance des systèmes de télécommunication.

A Cudrefin, le PRU est localisé à la réception du camping, car le bâtiment et ses abords répondent à toutes les conditions permettant d'offrir les prestations requises.

L'alimentation électrique de ces infrastructures est assurée grâce à la génératrice acquise à cet effet.

Le PRU est exploité par le personnel communal, il sera équipé de radio VHF et POLYCOM (système de télécommunication secours) permettant de joindre les services de secours (police, pompiers, santé d'urgence et communautaire).

Séance : 4

Représentations diverses

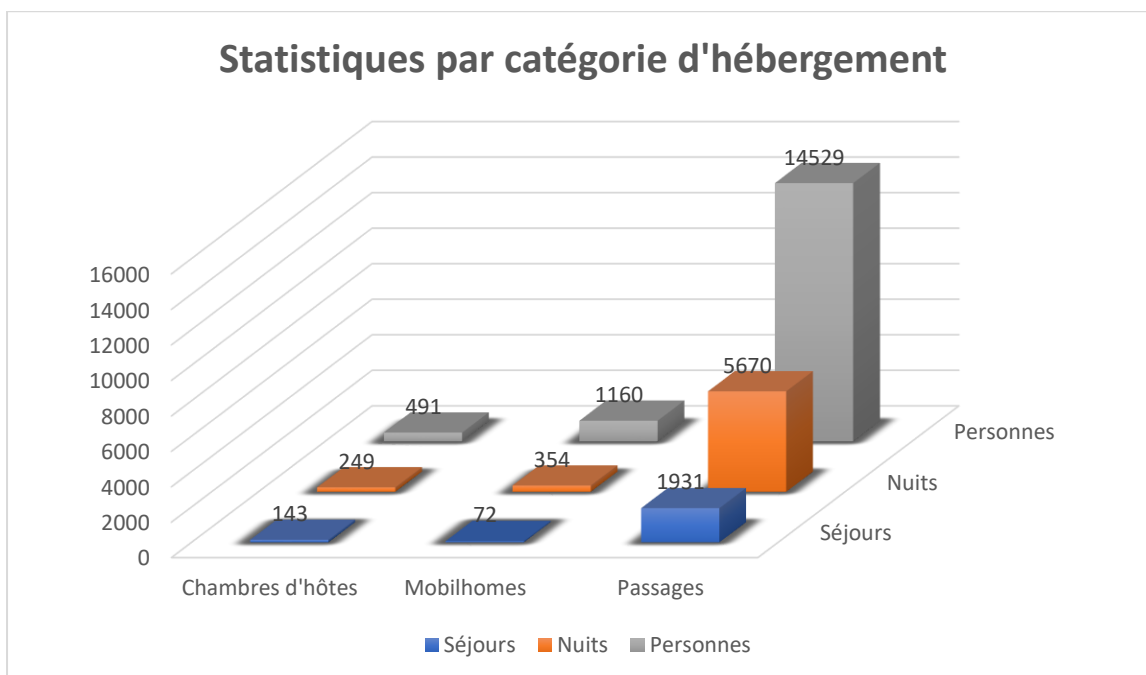
- CCSPA : 1 assemblée
- Pôle de déshydratation des boues : 1 assemblée
- CODECO : 1 assemblée
- Visite du Conseil d'Etat
- SDIS (pour nouvelle caserne) : 1 séance
- COREB (périmètre des déchets de la Broye) : 1 séance
- SAIDF : 1 séance

Camping

- Dans le cadre de la création de la piste cyclable, la moitié des sapins bordant la partie sud a été supprimée et remplacée par une paroi anti-bruit.
- Le jeu pour les enfants, sur la plage du camping, a été remplacé.
- L'étude de la lutte contre l'érosion des berges du camping étant terminée, le projet pourra entrer dans sa phase de réalisation en 2024.
- Le projet de rénovation des installations électriques et augmentation de l'ampérage a été étudié pour une réalisation en 3 étapes. Le début des travaux a été agendé à l'automne 2024.
- La borne Eurorelais a été supprimée.

- Statistique des séjours au camping

Le tableau ci-dessous offre un décompte des nombres de séjours, de nuits et de personnes enregistrés.



- Snack-bar « Castor »

L'exploitation de l'établissement par Timlie Sàrl, société représentée par Mme Emmanuelle Ruppen, se poursuit.

Mobilité

Sur le parking de l'Allée du Port, deux nouveaux horodateurs ont été installés. Les personnes légalement domiciliées à Cudrefin et souhaitant bénéficier de la gratuité des parkings communaux contrôlés par horodateurs doivent dorénavant en faire la demande en présentant la carte grise du véhicule concerné (1 véhicule par personne) auprès de l'administration communale. Tous les autres usagers peuvent solliciter des abonnements et bénéficier des autorisations payantes via l'application Parkingpay.

Ports

- Pour réguler l'accès au port du village, un nouveau système de barrière a été installé. Les ayants droits peuvent actionner le mécanisme via leur téléphone portable.
- Le vestiaire du port a été équipé d'un coffret à clé, afin de permettre aux baigneurs et baigneuses qui le souhaitent de se changer à l'abri, durant la mauvaise saison.
- 2 passerelles pour l'accès au ponton visiteurs ont été réalisées.



- Un ponton en bois a été remplacé par un ponton métallique.



- L'alimentation électrique du jet d'eau a été entièrement renouvelée.

- Visite du port de Thun, entièrement rénové par la société Hydrocarst, à l'invitation de cette dernière, pour avoir un aperçu de ce qui pourrait être réalisé à Cudrefin.



- Deux séances d'information, en français et en allemand, ont été mises sur pied, le 17 mai 2023, à l'intention des locataires des ports, afin de les orienter au sujet du projet de rénovation des ports.

Tourisme

- Cette année encore, l'évènement des Fontaines pascales a rencontré un vif succès dans tout le Vully. Les enfants ont pu découvrir ces décorations de manière ludique grâce aux quatre parcours-découverte avec concours à la clé. Un petit train a également sillonné les communes.
- Grande Cariçaie : Les ambassadeurs ont œuvré avec succès à la sensibilisation des promeneurs.
La commission paritaire consultative des réserves naturelles de la rive sud du lac de Neuchâtel, organe d'échange et de transmission d'information entre les usagers du lac et des réserves naturelles et les autorités, s'est réunie à deux reprises.
- Participation à l'inauguration officielle de l'office du tourisme Estavayer-le-Lac Région, le 28 avril 2023. La nouvelle situation, au centre de la cité médiévale, offre une excellente visibilité.
- La LNM NAVIGATION SA – société de navigation sur les 3 lacs : Comme chaque année, en sa qualité de commune avec débarcadère, Cudrefin a été représentée à l'assemblée générale.
- COREB : une réunion spéciale a été mise sur pied, le 25 août 2023, pour traiter de la nouvelle stratégie de la LNM visant à privilégier les croisières touristiques au simple transport de passagers.
- COREB : horaires CFF et compatibilité avec carPostal pour les transports scolaires et régionaux. séance le 1^{er} décembre 2023.

Concessions

Deux concessions ont fait l'objet d'une demande de renouvellement :

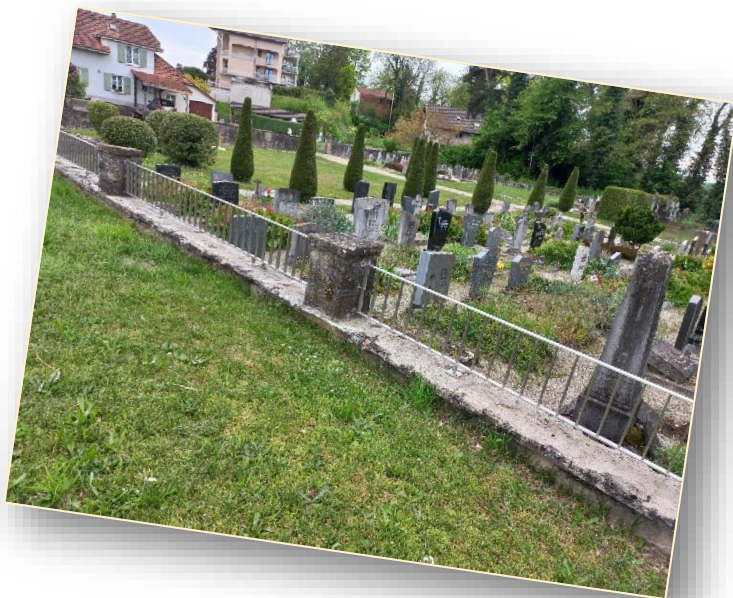
- La concession n° 38/615 pour l'exploitation du port de Cudrefin.
- La concession n° 38/621 pour l'exploitation de la zone de bains.

Paroisses

- Participation à l'élaboration de la nouvelle convention de la Paroisse réformée de Vully-Avenches.
- Participation à l'élaboration du budget et vérification des comptes.

Cimetières

- La barrière du mur d'enceinte du cimetière de Cudrefin a été entièrement remplacée.
- Un relevé des sépultures a été effectué afin de définir l'emplacement sur plan de chaque tombe.



Participation à diverses séances

- Société de sauvetage de Delley-Portalban : 1 assemblée
- GT pour la rénovation des ports : 9 séances
- Coopérative et Entente les Savoies : 1 assemblée
- DGE (plan d'alarme et d'intervention en cas d'inondations) : 1 séance
- COREB (Apéritif économique de la COREB + Transports régionaux et scolaires : 2 séances
- EBBV : 1 séance
- Participation à 2 séances de travail concernant le projet de lutte contre l'érosion au camping
- Visite du Conseil d'Etat
- Organisation d'une visite de l'exploitation Vully Energie

Mesures sociales et santé publique

- Parcours Helsana

Depuis 2023, le contrôle des parcours est assuré par le service de la voirie, qui vérifie l'état des panneaux et procède à leur éventuel remplacement.



- ARAS BROYE-VULLY

Le rapport de gestion de l'ARAS 2023 est consultable dès sa publication sur son site Internet, à la page

<https://www.arasbroyevully.ch/association-regionale-daction-sociale/documents/>.

- Célébration des personnes atteignant 90 ans

En 2023, quatre personnes ont reçu la visite d'une délégation municipale afin de célébrer leur 90^{ème} anniversaire. A chacune d'entre elles, une attention a été offerte et Mme Ariane Deschamps a composé un message sous la forme d'un acrostiche personnalisé.

- Plan canicule

MétéoSuisse a émis un préavis de canicule de degré 3 pour la période de vendredi 18 août à mardi 22 août 2023.

L'annonce de températures moyennes journalières pouvant dépasser 25°C pendant plusieurs jours, voire atteindre 27°C, il est relevé que les concentrations d'ozone comme les températures nocturnes également prévues à la hausse tendent à augmenter le risque pour la santé pour la population, en particulier chez les personnes plus vulnérables.

Sur la base de ces critères, la cheffe du DSAS, Mme Rebecca Ruiz, a décidé de déclencher les plans canicule des institutions socio-sanitaires et des communes à partir du 17 août.

Les mesures prévoient notamment les visites au domicile des personnes les plus vulnérables et/ou des prises de contact téléphoniques avec celles-ci, ainsi que le renforcement des mesures de prévention par l'ensemble des partenaires socio-sanitaires.

Le dispositif a été levé le 25 août 2023.

- Centre socio-culturel

Ouvert en mars 2023, le centre socio-culturel a réalisé 54 accueils sur l'année 2023 avec une moyenne de 5-6 jeunes par ouverture, pour une présence d'une quarantaine de jeunes résidents de la Commune de Cudrefin. Cette participation s'est concentrée sur des périodes bien spécifiques (mars-mai / septembre-décembre).

Les lieux ont été équipés de manière progressive par l'Arpeje et la gentillesse des habitants avec divers jeux, des canapés, table de ping-pong, babyfoot, TV, PlayStation, bar, frigo. Les aménagements se sont faits au rythme des accueils.

Cette présence concentrée est due aux possibilités/activités estivales présentes sur la Commune, ainsi qu'à une météo qui fait qu'un lieu fermé ne répond pas aux besoins/envies des jeunes. A noter

également que les activités extra-scolaires sont nombreuses chez les jeunes : foot, basket, jeunesse, équitation, danse.

La moyenne d'âge des utilisateurs est très jeune (11 ans) avec une plus grande présence de filles, une nouveauté qu'il convient de mettre en avant.

Activités

- Réfection du lieu, les jeunes ont participé à l'aménagement du lieu, qui reste encore à améliorer (coloriages muraux puis peinture). Aménagement et nettoyage ont également fait partie des tâches inhérentes à la vie du lieu.
- Accueil libre : tennis de table, babyfoot, foot en extérieur
- Logo : diverses idées ont émergé. Affaire à suivre.
- Discussions thématiques : école, famille, futur scolaire/professionnel

Projets

- Streetfoot : l'Arpeje a mis à disposition de la population un terrain de football modulable durant la période estivale. Si ce dernier a eu une forte affluence à Vully-les-Lacs, il a été nettement moins prisé par les Cudrefinois.
- Marché de Noël : démarche démarrée et assurée par les 6 jeunes filles fréquentant le lieu. Excellente expérience à renouveler sans aucun doute.
- Tournoi de foot-salle : ce dernier est resté une idée, mais l'engouement et la réflexion autour de l'organisation ont posé les bases d'une belle équipe qui va œuvrer pour que la ville vive.
- Réalisation des décors en carton à la demande du comité du Carnaval d'Avenches sur deux site – Cudrefin et Avenches.



Ecoles

- ARPEJE

L'arpeje a été amenée à traiter les points suivants :

Préavis 03-2023, demande de crédit extra-budgétaire "Fermeture du terrain en herbe et remplacement des stores de la salle omnisports sur le site Sous-Ville".

- Ce crédit a été refusé par le CI en date du 12 octobre 2023.

Préavis 04-2023, demande de crédit extra-budgétaire "Pose d'un filtre à charbon actif " à la piscine de Sous-Ville.

- Lors de l'inspection de l'OFCO du 23 novembre 2021 des installations de la piscine de Sous-Ville, il a été relevé que la filière du traitement de l'eau ne répondait pas aux exigences des règles techniques en vigueur. Après l'envoi en 2022 de 4 analyses de l'eau, l'OFCO en 2023 nous a transmis une demande de mise en conformité.
- Le crédit de CHF 180'000 a été accepté par le CI en date du 12 octobre 2023.

Budget ARPEJE 2024, en date du 12 octobre 2023, le budget d'un montant de CHF 7'063'019.- (2023 - CHF 6'842'021.-) a été accepté par le CI. Augmentation rapportée à l'élève de 1,02% soit pour un coût total par élève de CHF 49.33.

Postulat "Les besoins des familles des communes regroupées dans l'arpeje en matière d'accueil de jour et de leurs enfants sont-ils entendus et l'arpeje y répond-elle de manière adéquate".

- Une enquête de satisfaction a été menée pour permettre parents des élèves de 1-11P de donner leur avis sur les prestations fournies dans le domaine préscolaire, parascolaire ainsi que l'accueil en milieu familial de jour. 1429 questionnaires ont été envoyés aux parents des communes d'Avenches, Cudrefin, Faoug et Vully-les-Lacs. Le taux de participation est de 32%. Les résultats seront à disposition du grand public sur le site de l'arpeje à partir de mi 2024.

Postulat " Demande d'un audit externe sur le climat de travail au sein de l'arpeje".

- L'audit est terminé et les résultats ont été présentés au Codir, aux collaborateurs ainsi qu'aux délégués du Conseil Intercommunal. L'audit de relève aucun dysfonctionnement de l'arpeje ainsi que de la conduite par sa directrice. En revanche, il émet quelques recommandations quant à son organisation à la suite de l'augmentation de la taille de l'association.

L'ensemble des actions menées durant l'année est décrit dans le rapport de gestion de l'arpeje, que l'on retrouve sur son site Internet, à la page de présentation : <https://www.arpeje.ch/l-association/presentation/presentation>.

Participation aux séances de l'arpeje

6 séances du Codir, 2 Conseils intercommunaux et 1 réunion avec les Municipalités



- Pédibus

Ci-dessous, le rapport d'activité 2023

« Pour une 16e année consécutive, le Pédibus a pu remplir sa mission : amener les enfants à pied à l'école puis les ramener à la maison en toute sécurité. Seuls les élèves de 1P à 4P peuvent participer au projet. Actuellement, 17 élèves sont inscrits, 4 élèves de 1P, 7 élèves de 2P, 4 élèves de 3P et 2 élèves de 4P. Les 17 courses hebdomadaires prévues sont assurées par 10 conductrices et 1 conducteur. Parmi les 11 conductrices, conducteurs engagés, 9 personnes sont des parents d'élèves.

Quant au matériel, gilets pour les conductrices et conducteurs, éventuellement baudriers pour les élèves, il est fourni gratuitement par le Pédibus Vaud. Il met également et gratuitement à disposition de belles pélerines et des parapluies.

Cette année encore, grâce à Joanne Chapuis, nous disposons de l'application WhatsApp permettant une gestion facilitée des diverses annonces d'absences des conductrices, conducteurs et des élèves. Ce moyen de communication facilite grandement la gestion du Pédibus. Pas moins de 1'125 messages ont été envoyés cette année par les principaux responsables.

Grâce à la générosité de la Municipalité et au savoir-faire de M. Sébastien Actis-Data, de magnifiques panneaux ont été installés aux diverses haltes du Pédibus.

Un apéritif garni, offert par la Municipalité, a récompensé le «personnel» à l'issue de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 29 juin 2023 à la halle polyvalente.

*Claude Roulin
Responsable du Pédibus »*

Parascolaire

- Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire



Dans son mandat l'EIAN doit réévaluer périodiquement le cadre de référence. Lors de la séance du 29.03.2023, il a été décidé de démarrer l'organisation de l'appel d'offres pour l'évaluation périodique du cadre de référence.

Modifications des référentiels de compétence pour le personnel éducatif. Le conseil de l'EIAN a validé les deux propositions de modifications des référentiels de compétences pour l'accueil collectif de jour présentées par l'OAJE.

Participation aux séances de l'EIAN

4 séances plénières

Naturalisations

Cinq demandes de naturalisation ont été déposées en 2023 :

- Une demande individuelle d'une ressortissante italienne.
- Une demande individuelle d'une ressortissante allemande, avec un enfant.
- Deux demandes de deux mineurs d'origine polonaise.
- Une demande d'un couple d'origine française, avec un enfant.

Participation à diverses séances

- *GT pour la rénovation des ports : 9 séances*

- *Bénévolat : 1 assemblée*

- *Cérémonie des promotions*

ABREVIATIONS

ABSMAD	Association broyarde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ABV	Association de l'alimentation en eau des communes de la Broye et du Vully
AG	Assemblée générale
ARAS	Association Régionale d'Action Sociale
ARBV	Association Région Broye-Vully
ARPEJE	Association Régionale Pour l'Enfance et la Jeunesse
ASLC	Association des sociétés locales de Cudrefin
CCSPA	Centre de collecte de sous-produits animaux
CI	Conseil intercommunal
Codir	Comité directeur
Copil	Comité de pilotage
COREB	Communauté régionale de la Broye
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
EMCC	Etat major cantonal de conduite
EBBV	Epuration Basse-Broye - Vully
EIAP	L'Établissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire
ETP	Equivalent temps plein
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
GFBV	Groupement forestier Broye-Vully
GT	Groupe de travail
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OFCO	Office de la consommation
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PACom	Plan d'affectation communal
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SPOP	Service de la population
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers